

PROCES-VERBAL
De la Commission Administrative du CCAS du 26 novembre 2024

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	06
Nombre de pouvoirs :	00
Nombre de suffrages exprimés :	06
Date de convocation :	29 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six novembre, à 14 H la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale, s'est réunie au lieu habituel de ses séances, salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Virginie ELION, Présidente et après convocations régulièrement faites à domiciles.

Etaient présents : Mme ELION Virginie, Mme ALAPETITE Aurélie, Mme GIRAUDET Marie-Laure, Mme DARCHY Pierrette, Mme MICAT Josiane, Mme LAMOT Annie

Excusés : Mme YVERNAULT Rolande, Mme LAURIEN Sylvie, Mme TOUCHET Micheline

Absents : Mme MAITRE Jacqueline, M. SOHIER Louis

Mme MICAT Josiane est élue secrétaire de séance

Le Procès-Verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité

Délibération n° 20242611-001

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION à Familles Rurales

Le conseil d'administration **DECIDE** à l'unanimité
d'attribuer une subvention à caractère social suivante au titre du budget 2024 :

Transmis à la sous-préfecture le 27 novembre 2024

FAMILLES RURALES :

200 €

La séance est levée à 14h00.

La Secrétaire de séance

La Présidente

Josiane MICAT



**Centre Communal
d'Action Sociale
d'AIGURANDE 36140**

Virginie ELION

